

T-FAL* WARRANTY
for accessories & spare parts & kitchen utensils, Drink conservation
and Food conservation boxes

Accessories, consumables and end-user replaceable parts can be purchased, if locally available, as described on the T-FAL internet site www.t-fal.com

The Warranty

T-FAL guarantees its original accessories, spare parts and utensils against any manufacturing defect in materials or workmanship during 1 year, starting from the initial date of purchase or delivery date, with the exception of the spare parts that do require specific tooling or technical know-how to fit, which will have only a 3 month commercial Warranty.

This commercial manufacturer's Warranty covers all costs related to restoring the proven defective product so that it conforms to its original specifications, through the repair or replacement of any defective part and the necessary labor. At T-FAL's choice, a replacement product may be provided instead of repairing a defective product. T-FAL's sole obligation and your exclusive resolution under this Warranty are limited to such repair or replacement.

Special warranty extension for Food Conservation boxes

Food conservation boxes warranty is extended from 2Y to 30Y, without affecting conditions and exclusions as described in this document.

Special warranty extension for Drink Conservation

Thermo mugs, thermo jugs and thermo flasks warranty is extended to 5 years without affecting conditions and exclusions as described in this document.

Conditions & Exclusions

T-FAL shall not be obliged to repair or replace any product which is not accompanied by a valid proof of purchase. After calling the appropriate T-FAL Consumer Contact Centre and obtaining an approval for return, the product must be adequately packaged and returned, by recorded delivery (or equivalent method of postage), to T-FAL to the address mentioned below. Following confirmation of the defective product, T-FAL will either send back a repaired product or a new one. Non defective parts will be sent back to the claimant at his request and at his cost.

In order to offer the best possible after-sales service and constantly improve customer satisfaction, T-FAL may send a satisfaction survey to all customers who have had their product repaired or exchanged by a T-FAL authorized service centre.

This commercial Warranty applies only for products purchased and used for domestic purposes and will not cover any damage which occurs as a result of misuse, negligence, failure to follow T-FAL instructions, or a modification or unauthorized repair of the product, faulty packaging by the owner or mishandling by any carrier. It also does not cover normal wear and tear, maintenance or replacement of consumable parts, or the following:

- using the wrong type of water or consumable
- damages or poor results specifically due to wrong voltage or frequency as stamped on the product ID or specification
- scaling (any de-scaling must be carried out according to the instructions for use)
- accidents including fire, flood, thunderbolt etc
- mechanical damages, overloading
- damage to any glass or porcelain ware in the product
- professional or commercial use
- stains, discolouration, colouring of the plastic with some age, or scratches
- use in an oven (except products specifically designed for this)
- if the product is knocked or dropped
- burns caused by exposure to heat or flame
- cleaning in a dishwasher (except products specifically designed for this)
- damage from thermal shocks

Consumer Statutory Rights

This T-FAL commercial Warranty does not affect the Statutory Rights a consumer may have or those rights that cannot be excluded or limited, nor rights against the retailer from which the consumer purchased the product. This Warranty gives a consumer specific legal rights, and the consumer may also have other legal rights which vary from State to State or Country to Country. The consumer may assert any such rights at his sole discretion.

* T-FAL is a registered trademark of Groupe SEB.

CANADA	<p>GROUPE SEB CANADA 36 Newmill Gate Unit 2 Toronto, ON M1V 0E2</p> <p>1-800-418-3325</p>
---------------	--

T-FAL* GARANTIE

pour accessoires & pièces détachées & ustensiles de cuisine, boîtes de conservation alimentaires, conservation des boissons

Les accessoires, consommables et autres pièces remplaçables directement par l'utilisateur, peuvent être commandés, s'ils sont disponibles localement, sur le site internet www.t-fal.com

La Garantie

T-FAL garantit ses accessoires d'origine, pièces détachées et ustensiles de cuisine contre tout défaut de fabrication ou de matière **pendant 1 an**, à partir de la date d'achat initiale ou de la date de livraison, à l'exception des pièces détachées qui nécessitent un outillage spécifique ou des connaissances techniques pour être mises en place, lesquelles n'auront une garantie commerciale que de 3 mois.

Cette garantie commerciale du fabricant couvre tous les coûts de remise en état d'un produit reconnu défectueux pour redevenir conforme à ses spécifications d'origine, par la réparation ou le remplacement éventuel de pièces défectueuses et la main d'œuvre nécessaire. Au choix de T-FAL, un produit de remplacement peut être proposé à la place de la réparation du produit défectueux. Les obligations de T-FAL dans le cadre de cette garantie se limitent exclusivement à cette réparation ou ce remplacement.

Extension de garantie spéciale pour boîtes de conservation alimentaires

La garantie pour les boîtes de conservation alimentaires est étendue de 2 ans à 30 ans, sans affecter les conditions et exclusions décrites dans ce document.

Extension de garantie spéciale pour la conservation des boissons

La garantie pour les mugs isothermes, pichets isothermes et gourdes isothermes est étendue à 5 ans, sans affecter les conditions et exclusions décrites dans ce document.

Conditions & Exclusions

T-FAL n'a aucune obligation de réparer ou d'échanger un produit qui ne serait pas accompagné d'un justificatif d'achat. Après avoir appelé le Service Consommateur T-FAL approprié et avoir obtenu un accord de retour, le produit doit être emballé de manière adéquate et envoyé, en recommandé (ou mode d'envoi équivalent), à T-FAL dont les coordonnées figurent ci-dessous. Après confirmation de la défectuosité du produit, T-FAL retournera le produit réparé ou bien enverra un produit neuf. Les pièces non défectueuses seront retournées au consommateur à sa demande et à ses frais.

Afin d'offrir le meilleur service après-vente possible et d'améliorer constamment la satisfaction de ses clients, T-FAL pourra envoyer une enquête de satisfaction à tous les clients dont le produit aura été réparé ou échangé par l'un des partenaires service agréés de T-FAL.

Cette garantie commerciale couvre exclusivement les produits achetés et utilisés à des fins domestiques et ne couvre pas les dommages qui seraient le résultat d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, du non-respect des instructions d'utilisation de T-FAL, ou d'une modification ou d'une réparation non autorisée du produit. Cette garantie ne s'applique pas aux problèmes d'emballage ou de transport pendant l'expédition du produit par son propriétaire. **Elle n'inclut également pas l'usure normale du produit, ni la maintenance ou le remplacement de pièces consommables**, ni les cas suivants :

- utilisation d'une eau ou de consommables non adaptés
- dommages ou dysfonctionnements spécifiquement dus à l'utilisation avec un voltage, une fréquence électrique non conformes à ceux spécifiés sur la plaque signalétique du produit ou toute autre spécification
- entartrage (tout détartrage doit être réalisé conformément aux instructions dans le mode d'emploi)
- tout accident lié à un feu, une inondation, la foudre, etc.
- dommages mécaniques, surcharge
- verre ou céramique endommagés
- usage professionnel ou commercial
- taches, décoloration, coloration du plastique avec le temps ou rayures
- utilisation dans un four (sauf produits spécifiquement prévus pour cet usage)
- dommages résultant d'un choc ou d'une chute
- brûlures causées par l'exposition à la chaleur ou la flamme
- nettoyage au lave-vaisselle (sauf produits spécifiquement prévus pour cet usage)
- dommages résultant de chocs thermiques

Droits des Consommateurs

Cette garantie commerciale de T-FAL n'affecte ni les droits légaux dont bénéficie tout consommateur légalement, qui ne sauraient être exclus ou limités, ni les droits légaux envers un distributeur auprès de qui aurait été acheté un produit. Cette garantie donne au consommateur des droits spécifiques, et le consommateur peut par ailleurs bénéficier des droits particuliers qui peuvent varier en fonction de l'Etat ou du pays. Le consommateur peut faire usage de ces droits de son seul fait.

* T-FAL est une marque déposée du Groupe SEB.

CANADA	GROUPE SEB CANADA 36 Newmill Gate Unit 2 Toronto, ON M1V 0E2 1-800-418-3325
---------------	--